

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 décembre 2013

ACCÈS AU LOGEMENT ET URBANISME RÉNOVÉ - (N° 1499)

Retiré

AMENDEMENT

N ° CE655

présenté par
Mme Linkenheld, rapporteure

ARTICLE 63

Au début de l'alinéa 7, insérer la référence :

« IV *bis.* - ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.